

Compte-rendu de la réunion du Comité d'Animation (CA) du Groupe Thématique Transverse AUM

CFM de Marseille, mardi 25 août 2009, de 18h15 à 20h

Présents :

Marie-Ange BUENO, Alain CIMETIERE, Cédric CROIZET, Aziz HAMDOUNI, Denis MARTINAND, Catherine POTEL, Géry de SAXCE,

Excusés :

Eric ARQUIS, Françoise BAILLOT, Henri BOISSON, Patrick BOURGIN, Denis ENTEMEYER, Anne PANTET, Guillaume PARRY, Eric RAGNEAU, Marc RENNER, Sedat TARDU.

Invités :

Gérard MAEDER, Claude REY, Jean-Marie VIRELY.

Ordre du jour :

Choix du site organisateur du CFM 2011

Choix du site organisateur du CFM 2011

Trois sites ont fait acte de candidature pour l'organisation du CFM de 2011. Les trois candidatures sont de grande qualité.

- **Bordeaux**, qui fut candidat pour l'organisation du CFM2009, et qui s'est effacé devant Marseille, propose à nouveau sa candidature. La qualité scientifique du dossier est excellente ; le projet est bien construit et présente des ouvertures intéressantes. La présentation initiale en février dernier devant le CA AUM prévoyait d'organiser le CFM à l'Université, sur le site Pessac-Talence. Au printemps, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Campus, il a été décidé de remettre à niveau le site et il n'est pas certain que les travaux soient achevés à la rentrée 2011. Les porteurs du projet se sont donc trouvés dans l'obligation de proposer dans l'urgence un nouveau site et de monter un nouveau dossier de candidature. Leur choix s'est porté sur le Palais des Congrès de Bordeaux. Les locaux sont vastes, bien conçus et répartis sur seulement deux niveaux. Cependant un inconvénient important a été relevé : le Palais des Congrès est excentré et la durée du parcours pour rejoindre le centre de Bordeaux ou la cité universitaire est importante. Par ailleurs, le nouveau projet n'ayant pu être monté avec suffisamment de temps, les prix de nombreuses prestations n'ont pu être renégociés. Le montant prévisionnel des dépenses est de ce fait fortement accru avec, tel qu'il fut exposé, un risque de déséquilibre final.
- **Lyon** a présenté un dossier similaire à celui de Bordeaux par bien des aspects. Comme Bordeaux, Lyon propose d'organiser le CFM dans un palais des congrès. Le Palais des Congrès de Lyon est très bien situé, presque en centre ville, et se trouve très bien desservi par les transports en commun. Par contre il présente l'inconvénient de comporter plusieurs niveaux, ce qui peut poser des problèmes de circulation lors des poses et des changements de salles.
Le site de Lyon entend ouvrir très largement le congrès aux industriels. Ce souhait d'ouverture, qui va largement au-delà de ce qui s'est pratiqué jusqu'à présent, constitue la principale spécificité et originalité de la candidature lyonnaise. Le budget prévisionnel est certes en croissance par rapport à ceux des précédents congrès, mais a priori ne présente pas de risque de déséquilibre.

- La candidature de **Besançon** est très différente des deux précédentes et à deux titres. Le centre organisateur est de taille moyenne et il est proposé d'héberger le CFM sur le site universitaire, proche du centre ville, plutôt que de l'organiser au Palais des Congrès. Les porteurs de projet, conscients qu'à Besançon la mécanique des fluides est peu représentée, ont pris l'initiative de proposer que le comité scientifique soit sous la responsabilité de deux personnes, un spécialiste local de la mécanique des solides et un spécialiste de la mécanique des fluides choisi à l'extérieur du site. Le budget est de l'ordre de grandeur de ce qui s'est pratiqué lors des précédents congrès. Il peut être équilibré par le seul apport des frais d'inscription, ce qui écarte tout risque de déficit.

La décision partielle prise au CA du 7 juillet est rappelée. Compte tenu de la similitude des candidatures bordelaise et lyonnaise d'une part, et de l'antériorité de la candidature bordelaise d'autre part, la préférence a été donnée dans un premier temps à la candidature de Bordeaux, malgré la qualité de la candidature de Lyon. Cependant, le fait qu'il faille s'attendre à des difficultés importantes d'acheminement des congressistes entre le centre ville de Bordeaux et son Palais des Congrès et compte tenu d'une certaine incertitude sur l'équilibre du budget de Bordeaux, il a été décidé de reporter le choix définitif du site au CA du 25 août à Marseille.

Le CA, lors de sa réunion du 25 août, s'est dit très attaché au fait que le CFM soit organisé, si possible, sur un site universitaire et que des sites de taille moyenne puissent également organiser le CFM, comme ce fut le cas pour Troyes. Par ailleurs, le CA a souligné que si organiser le CFM dans des locaux universitaires reste la tradition de notre congrès, ce ne doit pas être un critère de sélection qui interdirait à certaines villes de candidater à son organisation. Le choix du site est un critère parmi d'autres, dont l'équilibre du budget prévisionnel et l'adéquation des locaux d'accueil.

En conséquence, le CA décide de proposer le site de Besançon pour l'organisation du prochain CFM.

La prochaine réunion se tiendra jeudi 27 août 2009 avec le nouveau CA du GTT-AUM.
La séance est levée à 20h.

Le président, Alain CIMETIERE

La secrétaire, Marie-Ange BUENO